

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06 MAI 2026

ID : 056-215600420-20260505-DEL2026_48-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 mai 2026

N°DC-2026-48

Conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Objet : Désignation du référent tempête ENEDIS

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de conseil, 12 avenue de la Princesse, sous la présidence de Monsieur Freddy JAHIER, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux et ont été affichés à la porte de la mairie le jeudi trente avril deux mille vingt-six.

PRESENTS : M. Freddy JAHIER, M. Daniel DURAND, Mme Mireille GUILBAUD, M. Gilles DRÉANO, Mme Sandrine OLLIC, M. Sébastien OGRÉ, M. Franck JOSSO, Mme Katy VERA, M. Lionel LE GALL, M. Christian BARBIER, M. Sébastien BOURDAIS, Sébastien CHENAIS, Mme Isabelle LE BLAY, Mme Stéphanie BURBAN, M. Thierry QUERO, Mme Stéphanie LE BRUN, Mme Maud SIMONNOT, Mme BONNET Stérenn

POUVOIRS : Mme Catherine JAFFRÉ donne pouvoir à M. Lionel LE GALL

Secrétaire de séance : Mme Mireille GUILBAUD

Monsieur le Maire précise que le référent tempête est la personne qui fait le lien avec ENEDIS lors des tempêtes et des crises climatiques (identification des dégâts, consignes de sécurité).

Monsieur le Maire propose que le référent tempête « élu » soit désigné en la personne de Monsieur Gilles DRÉANO. Monsieur Freddy JAHIER étant désigné comme le référent suppléant.

Référent tempête titulaire	Référent tempête suppléant
Monsieur Gilles DRÉANO	Monsieur Freddy JAHIER

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la désignation de Monsieur Gilles DRÉANO comme référent titulaire auprès d'ENEDIS.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire, ou son représentant, pour permettre la bonne exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire de Colpo

Freddy JAHIER

